

BELHOSTE (Jean-Baptiste).

Il avait tellement enthousiasmé la ville de Guingamp par son talent qu'il obtient en 1679 le titre d'organiste de l'église Notre-Dame à perpétuité. Mais dès qu'il fut assuré de son traitement, le sieur Belhoste, encore simple clerc et bientôt prêtre, s'abandonne à son humeur vagabonde et musicalement éclectique. Il se laisse aller parfois lors des offices divins à toucher sur l'orgue certains airs d'opéra, menuets et danse à la mode, de telle sorte qu'il se trouva "des personnes assez indécentes" pour oser à l'église "des pas de danse par conformité des airs qu'il touchait sur l'orgue, et plusieurs autres chantant les paroles sur les mêmes airs", au grand scandale des vicaires qui pour ces raisons, et pour quelques autres, lui intentèrent un procès en 1690. Cela valut à l'organiste galant d'être destitué. Le feuilleton judiciaire qui suivit ne se clôtura pas à sa mort. En 1745, ses héritiers poursuivent encore le procès avec hargne, au grand détriment de la communauté de ville qui perdit dans cette affaire, en dédommagements et frais divers, la somme considérable de 10 000 livres. – En 1693, Belhoste assure la réception des orgues de Pleyben (Couffon-Le Bars, 532). Mort au château de Kernabat en Plouisy (en exil ?), ses funérailles ont lieu en la chapelle du château le 16 juin 1710. Mais il est enterré en l'église ND de Guingamp. (L'acte de décès rédigé à Saint-Michel porte de façon erronée la leçon BELODE).